donc les τὰ Ἄδδου συγγράμματα dont parle Photius? C'est possible, et peut-être l'étude ultérieure du texte autorisera-t-elle cette conclusion. Pour le moment, allant au plus urgent, nous nous bornerons à traduire ce traité avec un commentaire explicatif, sans insister autrement sur son origine ou sa composition.

Dans une seconde partie, nous étudierons le fragment manichéen de Paris, publié dans le *Touen houang che che yi chou*, ainsi que le passage consacré au manichéisme à la fin du chap. 1 du *Houa hou king* 化胡經[1] et les textes historiques chinois concernant le manichéisme[2]. Nous réunirons les renseignements épars qui concernent les deux livres saints que les textes chinois attribuent aux manichéens, c'est-à-dire le *Eul tsong king* 二宗經 ou *Livre des deux principes*, et le *San tsi king* 三際經 ou *Livre des trois moments*[3]. On aura alors sous la main à peu près tout ce que la Chine, dans l'état actuel de notre documentation, peut apporter de contribution à l'étude générale du manichéisme. C'était jusqu'à présent peu de chose;

non assequitur : dum non illud, sed quod ab Adda scriptum erat, et *Modium* appellatur, evertit...» Nous n'avons pas à rechercher ici dans quelle mesure les apôtres Thomas, Addas et Hermas du manichéisme sont indépendants des personnages du même nom que connaît la tradition chrétienne. Il suffit, pour autoriser l'hypothèse que nous faisons ici, que le manichéisme ait eu des écrits mis sous le nom d'Addas.

(1) Cf. *B. E. F. E.-O.*, VIII, 518.

(2) La majeure partie de ces textes ont déjà été étudiés par nous, tant dans le *J. A.* que dans le *B. E. F. E.-O.*; mais ces recherches ont besoin d'être aujourd'hui reprises et complétées.

(3) Nous nous bornons à signaler ici que les «trois moments», définis par un texte chinois comme «le passé, le présent et l'avenir», mais de façon plus technique, dans le fragment de Paris, comme «l'antérieur, le médian et le postérieur», sont évidemment identiques aux «initium, medium et finem» que décrivait l'*Epistula fundamenti* (cf. SAINT AUGUSTIN, *De actis cum Felice*, l. 2, chap. 1, col. 536; et aussi l. 1, chap. 9 et 10, col. 525; chap. 12, col. 527), et d'autre part que la mention côte à côte des «deux principes» et des «trois moments» se retrouve dans le *Khuastuanift* turc où, à la section VIII, il est question successivement des «deux racines» (*äki yiltiz*) et des «trois moments» (*üč öd*).